

Info CGSLB

Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement des travailleurs du Métal CP 209 - CP 111 : CCT frais de déplacement

À partir du 1/1/2022, l'intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en cas d'utilisation d'un vélo ou d'un moyen de transport autre que les transports publics (par exemple, la voiture) sera augmentée.

Il s'agit de la mise en application de l'accord sectoriel dans le secteur du métal. Attention! Les réglementations plus avantageuses au niveau d'entreprise restent applicables !

Transport en commun

Depuis le 1er juillet 2019 la CCT n° 19 du CNT est d'application. Sur <http://www.cnt-nar.be/Cct-liste.htm> vous pouvez consulter la CCT, son historique et les conditions d'octroi. Via

<https://www.cgsלב.be/sites/default/files/acלב/Documenten/Thema/woon-werkverkeer/prix-abonnement-train-2019.pdf> vous pouvez voir le montant mensuel. Pour la partie du déplacement domicile-lieu de travail effectué avec un moyen de transport autre que les transports en commun, les dispositions ci-dessous sont applicables. Pour inciter les travailleurs à utiliser les transports publics, nous recommandons aux entreprises d'appliquer le système du tiers payant lorsque cela est possible.

Intervention pour d'autres moyens de transport

Chaque mois, l'employeur verse une indemnité dans les frais de déplacement par jour de travail. Le montant de cette intervention dépend du moyen de transport et de la distance aller-retour entre le domicile et le lieu de travail.

Indemnité bicyclette

L'indemnité s'élève à 0,18 € / km avec un maximum de 7,20 € par jour de travail. Toutefois, l'intervention par jour de travail sera de minimum 1,00 € pour les trajets jusqu'à 6 kilomètres, sans que le plafond maximal de l'exonération fiscale de l'indemnité vélo ne puisse être dépassé (en ce moment : 0,24 € / km).

Indemnité pour un autre moyen de transport

Le travailleur qui utilise un moyen de transport autre que le vélo ou les transports en commun bénéficie d'une intervention de 0,075 € par km parcouru avec un maximum de 8,18 € par jour de travail. L'intervention par jour de travail s'élèvera toutefois à minimum 1,50 € pour les déplacements jusqu'à 20 kilomètres et à minimum 1,80 € pour les déplacements à partir de 21 kilomètres.

CCT intégrale

Via https://www.cgsלב.be/sites/default/files/acלב/111-2021-12-20_cao_vervoerskosten_-_frais_de_transport_cct_0.pdf vous pouvez consulter l'intégralité de la CCT.

Vous y trouverez des informations supplémentaires pour définir la distance parcourue entre le domicile et le lieu de travail, la méthode de contrôle et les autres modalités d'utilisation d'un vélo ou d'un autre véhicule, etc.

Votre liberté, votre voix



Info CGSLB

Tableau intervention frais de déplacement domicile- travail(vélo)

Distance totale aller-retour en km	Déplacement en vélo montant par jour de travail
1	0,24 €
2	0,48 €
3	0,72 €
4	0,96 €
5	1,00 €
6	1,08 €
7	1,26 €
8	1,44 €
9	1,62 €
10	1,80 €
11	1,98 €
12	2,16 €
13	2,34 €
14	2,52 €
15	2,70 €
16	2,88 €
17	3,06 €
18	3,24 €
19	3,42 €
20	3,60 €
21	3,78 €
22	3,96 €
23	4,14 €
24	4,32 €
25	4,50 €
26	4,68 €
27	4,86 €
28	5,04 €
29	5,22 €
30	5,40 €
31	5,58 €
32	5,76 €
33	5,94 €
34	6,12 €
35	6,30 €
36	6,48 €
37	6,66 €
38	6,84 €
39	7,02 €
A partir de 40	7,20 €

Info CGSLB

Tableau intervention frais de déplacement domicile- travail(autre moyen de transport)

Distance totale aller et retour en km	Autre moyen de transport montant par jour de travail	Distance totale parcourue aller et retour en km	Autre moyen de transport montant par jour de travail
de 1 à 19	1,50 €	67	5,03 €
de 20 à 24	1,80 €	68	5,10 €
25	1,88 €	69	5,18 €
26	1,95 €	70	5,25 €
27	2,03 €	71	5,33 €
28	2,10 €	72	5,40 €
29	2,18 €	73	5,48 €
30	2,25 €	74	5,55 €
31	2,33 €	75	5,63 €
32	2,40 €	76	5,70 €
33	2,48 €	77	5,78 €
34	2,55 €	78	5,85 €
35	2,63 €	79	5,93 €
36	2,70 €	80	6,00 €
37	2,78 €	81	6,08 €
38	2,85 €	82	6,15 €
39	2,93 €	83	6,23 €
40	3,00 €	84	6,30 €
41	3,08 €	85	6,38 €
42	3,15 €	86	6,45 €
43	3,23 €	87	6,53 €
44	3,30 €	88	6,60 €
45	3,38 €	89	6,68 €
46	3,45 €	90	6,75 €
47	3,53 €	91	6,83 €
48	3,60 €	92	6,90 €
49	3,68 €	93	6,98 €
50	3,75 €	94	7,05 €
51	3,83 €	95	7,13 €
52	3,90 €	96	7,20 €
53	3,98 €	97	7,28 €
54	4,05 €	98	7,35 €
55	4,13 €	99	7,43 €
56	4,20 €	100	7,50 €
57	4,28 €	101	7,58 €
58	4,35 €	102	7,65 €
59	4,43 €	103	7,73 €
60	4,50 €	104	7,80 €
61	4,58 €	105	7,88 €
62	4,65 €	106	7,95 €
63	4,73 €	107	8,03 €
64	4,80 €	108	8,10 €
65	4,88 €	109	8,18 €
66	4,95 €	A partir de 109	8,18 €

